



**Le président de la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles de la République Dominicaine (CONFENAGRO), Wilfredo Cabrera juge « trop précipitée » la décision prise par les autorités haïtiennes d'interdire l'entrée des volailles, œufs et animaux vivants sur le territoire haïtien, a appris Haïti Press Network via le journal dominicain El caribe.**

M. Cabrera pointe du doigt certaines autorités haïtiennes et des responsables d'entreprises, qui s'adonnent à cette même activité, et qui projettent de contrôler le marché.

La confédération croit que cette décision pourrait avoir de graves conséquences sur l'économie haïtienne, particulièrement à la menace d'insécurité alimentaire dont fait face le peuple haïtien.

Wilfredo Cabrera a indiqué que l'œuf et le poulet sont des produits de base dans l'alimentation journalière des haïtiens, en raison qu'ils achètent ces produits à un prix dérisoire. Il croit que les autorités haïtiennes devraient mieux réfléchir face à une telle décision, de ne pas importer ces produits de la République Dominicaine.

Il a souligné que « ceux qui vont souffrir de cette mesure sont les hommes et les femmes qui n'ont pas les moyens d'acheter ces mêmes produits qui se vendent sur le marché haïtien à un prix exorbitant. Nous comprenons qu'à travers cette décision, les pauvres de ce pays sont condamnés à mourir de faim », a-t-il déclaré.

## **"Interdire l'entrée des poulets en Haïti est trop précipité", jugent les producteurs dominicains**

Écrit par RLJ/HPN

Vendredi, 07 Juin 2013 13:38

---

Le président de l'association des producteurs d'œufs de la République Dominicaine (APROHUEVOS), Eric Rivero avait également avancé jeudi soir les mêmes préoccupations.

Par ailleurs, le gouvernement dominicain a indiqué dans un communiqué, n'avoir pas été notifié de la décision des autorités haïtiennes de ne plus importer les produits carnés en provenance de la République Dominicaine.

Le ministère de l'Agriculture et la Direction de l'élevage dominicain informent que jusqu'à présent, ils n'ont reçu aucune notification officielle de la part des autorités haïtiennes, sur la prétendue interdiction sur l'importation de produits animaux en provenance de la République Dominicaine.

Les institutions de l'Etat sont « en attente pour confirmer la source de l'information », rapporte le communiqué des autorités dominicaines.

Dans le communiqué, les autorités dominicaines précisent également qu'en accord avec le ministère de la santé publique, ils peuvent affirmer que le cas de grippe du virus H1N1 qui circule entre les humains, est sans effet sur les animaux.

Rappelons que le ministère du commerce et de l'industrie d'Haïti, suite à l'apparition de la grippe AH1N1 qui a déjà fait 5 morts en République Dominicaine, avait informé que l'importation et la vente de produits carnés, et en particulier de volailles, d'œufs et d'animaux vivants potentiellement contaminés ou porteurs de la grippe aviaire, en provenance de République Dominicaine sont interdites jusqu'à nouvel ordre.